

Ref : CA2016/104

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIE D'INVENTAIRE

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 octobre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,

Vu la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

➤ Le quorum étant atteint,

➤ Entendu l'exposé de Mme Onillon, Directrice des Affaires Financières,

➤ Après en avoir délibéré,

➡ **APPROUVE la sortie de l'inventaire portant sur un ensemble de matériels informatiques de l'IUT Bordeaux Montaigne d'une valeur d'achat de 47 047,06€ et d'une valeur résiduelle de 1791,33 € (tel que précisé en document ci-joint à la présente délibération).**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 21 octobre 2016.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	13
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	33
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 28/10/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 25/10/2016